

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :

le 25 janvier 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 1er février 2021

SEV – APPROBATION DE L'AVENANT N°1 RELATIF A LA RENOVATION DU LOCAL HAUTE TENSION DE LA BACHE DE REPRISE DE LA STATION DU VIVIER

Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Cédric BOUCHET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET-BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Lydia ZANATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Yamina BOUDAHMANI à Romain DUPEYROU, Christelle CHASSAGNE à Dominique SIX, Anne-Sophie GUICHET à Lucy MOREAU, Christine HYPEAU à Jeanine BARBOTIN, Lucien-Jean LAHOUSSE à Anne-Lydie LARRIBAU, Bastien MARCHIVE à Thibault HEBRARD, Rose-Marie NIETO à Valérie BELY-VOLLAND, Eric PERSAIS à Jérôme BALOGE, Mélina TACHE à Nicolas VIDEAU

Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD

Titulaire absente :

Annick BAMBERGER

Titulaires absents excusés :

Guillaume JUIN, Jérémy ROBINEAU, Florent SIMMONET

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Anne-Lydie LARRIBAU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 1ER FEVRIER 2021

SEV – APPROBATION DE L'AVENANT N°1 RELATIF A LA RENOVATION DU LOCAL HAUTE TENSION DE LA BACHE DE REPRISE DE LA STATION DU VIVIER

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le marché 20MPROD02 relatif à la rénovation du local Haute Tension de la bache de reprise de la Source du Vivier signé entre le Service des Eaux du Vivier de la Communauté d'Agglomération du Niortais et Sas Amelec Automatisme,

Considérant que les travaux de rénovation doivent être réalisés en coordination avec le fournisseur d'électricité ENEDIS,

Considérant que ces travaux nécessitent de procéder à une coupure du réseau électrique par le fournisseur ENEDIS,

Considérant que la coupure électrique, prévue initialement à 19 jours (article 6.2 du CCP), doit être prolongée de 10 jours, conformément aux contraintes imposées par le fournisseur d'électricité ENEDIS,

De ce fait, le forfait établi pour la location d'un groupe électrogène et des consommables associés, doit être modifié pour permettre l'alimentation des équipements nécessaires au bon fonctionnement du bâtiment de reprise de la source.

Sachant que le montant initial du marché est de 122 254,95 € HT, ce montant sera modifié pour prendre en compte l'augmentation du forfait pour la location du groupe électrogène selon le nombre de jours supplémentaires nécessaires au bon achèvement des travaux. Le montant forfaitaire supplémentaire pour 10 jours est de 2 877,30 € HT, soit un coût journalier de 287,73 € HT.

Le montant définitif et le nombre de jours sera connu, quant à lui, lors de la remise en service par ENEDIS.

Le Conseil d'Agglomération :

- Accepte le coût supplémentaire induit par la location du groupe électrogène,

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer l'avenant relatif à la rénovation du local Haute Tension de la bache de reprise de la source du Vivier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Elmano MARTINS

Vice-Président Délégué